

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Les Infos du Municipal 17 avril 2020

RENOVATION DE LA GRUE PORTUAIRE

La grue portuaire ayant un certain âge, une inspection totale de celle-ci a été réalisée par un bureau spécialisé pour définir si une remise en état était envisageable pour permettre de l'utiliser de nombreuses années encore. Le rapport technique qui nous a été transmis confirme qu'il n'est pas nécessaire de remplacer la grue, mais qu'il convient simplement de procéder à une rénovation de certains éléments.

Des offres pour la mise en place d'une nouvelle grue ont également été demandées afin de comparer les coûts. Le remplacement de la grue coûterait entre 3 et 4 fois plus cher que la rénovation de la grue existante.

Lors de sa séance du 6 avril 2020, le Conseil municipal a donc décidé de mandater une entreprise spécialisée afin d'effectuer les travaux nécessaires à la rénovation de la grue.

La date des travaux n'a pas encore été planifiée. Un avis de travaux sera publié en temps utile dans le Courrier et sur le site Internet de la Commune.

Le service des ports (032 752 10 80) reste à votre disposition pour tout complément d'information relatif à ce projet.

CONSEIL MUNICIPAL